

Invités demain au dialogue par Nouria Benghebrit

# Les adjoints d'éducation gèlent leur grève

Page 2

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3778 - Mardi 26 janvier 2016 - Prix : 10 DA

Talai affirme et rassure

«Pas de hausse des tarifs pour les transports publics»

Page 3

Les demandes d'excuses mises de côté

# Première visite d'un ministre des Moudjahidine en France

Page 3

## Printemps arabe, An V

Par Mohamed Habili

**L**e cinquième anniversaire de ce qu'en Egypte on s'obstine à appeler la révolution du 25 Juillet a été célébré, si l'on peut dire, dans une ambiance confinante à l'état de siège. Le déploiement de forces de l'ordre, notamment autour de la place Tahrir au centre du Caire, était clairement destiné à empêcher qu'il y ait un rassemblement de gens désireux de relancer la révolution, et s'il avait pu avoir lieu quand même, de le faire disperser manu militari. Le hasard, à moins que ce ne soit quelque ressort plus profond commun aux deux pays, a voulu qu'en même temps la Tunisie, le pays d'où le printemps arabe est parti et où il est censé avoir le mieux réussi (la Tunisie a décroché le prix Nobel pour cela), soit placée sous couvre-feu et se trouve pour l'heure en état d'alerte. Encore que les deux révolutions aient le même âge, à défaut d'avoir le même anniversaire. Toutefois, la situation n'est pas tout à fait la même dans les deux pays secoués par le printemps arabe mais non fracassés par lui. La Tunisie qui s'en est le mieux sorti continue à se porter le mieux, en comparaison en tout cas de l'Egypte, où les prisons sont tout de même pleines de ceux qui ont déclenché et porté la révolution, sans même parler de ceux qui en ont profité les premiers, mais qui aussi en ont le plus fortement subi les contrecoups : les Frères musulmans.

Suite en page 3

Au cas où ils acceptent une affectation dans les régions éloignées

# Les médecins bénéficieront d'un logement de fonction



PH > D. R.

L'attribution de logements de fonction pour les médecins affectés dans les régions isolées, dans le cadre du service civil, sera désormais conditionnée par la signature d'un engagement de plus de cinq ans par le médecin spécialiste. Lire page 2

### Offre Tablette Windows

ooredoo

Tablette Windows 8.1  
à 7500 DA

2500 DA  
pendant 6 mois



3 Mois d'internet OFFERTS

Office 365

Ecran 8 pouces

ooredoo.dz

Tablette Windows 8.1 à 7500 DA, puis par tranches de 2500 DA/mois pendant 6 mois via prélèvements bancaires.  
3 Go d'espace mémoire pendant 3 mois pour les clients particuliers et pour les entreprises selon la souscription.  
Offre 365 offert pendant 1 an.  
Date de limite du stock disponible et sous réserve d'acceptation du dossier bancaire.  
Disponibilité dans tout les Espaces Comodo.  
Plus d'informations au 0600 000 355 pour les particuliers et au 0600 000 330 pour les entreprises.

Photo: Jean-Louis Baudry

Au cas où ils acceptent une affectation dans les régions éloignées

# Les médecins bénéficieront d'un logement de fonction

■ L'attribution de logements de fonction pour les médecins affectés dans les régions isolées, dans le cadre du service civil, sera désormais conditionnée par la signature d'un engagement de plus de cinq ans par le médecin spécialiste.

De notre envoyé à Djelfa, Louiza Ait Ramdane

Le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, fera savoir que le manque de médecins spécialistes dans les régions isolées sera définitivement réglé avec l'affectation de médecins, tout en assurant un logement de fonction à ces derniers. L'Etat se désistait des logements de fonction en faveur de médecins spécialistes affectés après cinq ans de service. Cette mesure a été décidée pour une affectation équitable de médecins au niveau nationale. «Afin d'assurer un engagement sérieux des médecins pour une prise en charge des malades dans les régions éloignées, le médecin sera tenu de signer un engagement pour plus de cinq ans», explique le ministre lors de sa visite de l'hôpital Messaad, à Djelfa. Le ministre de la Santé assure également que la complémentarité entre le secteur privé et public pour assurer une prise en charge de malade équitable et efficiente sera renforcée par un nouveau système d'assurance conventionnée pour le secteur privé qui est en cours d'étude. «Un nouveau système d'assurance sera instauré pour une prise en charge équitable du malade. Ce dernier aura à choisir entre les soins dans le secteur public ou

privé. Dans les deux choix il sera assuré», explique encore Abdelmalek Boudiaf, tout en rappelant que le secteur privé a atteint les 10 000 lits, un nombre insignifiant par rapport au public qui atteint les 81 000 lits. «Il est temps de mutualiser nos moyens. Nous avons un grand maillage qui n'est pas exploité», a indiqué le ministre. Revenant sur l'externalisation des soins des malades vers les polycliniques, le ministre de la Santé rassure que cette nouvelle méthode a donné ses fruits et que les hôpitaux s'occupent uniquement des urgences. Ce n'est pas fini. Les gardes-malades n'auront pas à exister d'ici trois ou quatre ans. Avec le nombre des ATS qui atteindra d'ici à trois ans les 21 000, le malade n'aura pas besoin de son garde-malade. Ce sont les assistants qui s'en occuperont. «Le garde-malade n'existe qu'en Algérie. Il est temps d'en finir avec tous ces dysfonctionnements», dira Boudiaf. Le ministre de la Santé informe aussi que le transfert des malades vers l'étranger sera réduit pour les cas urgents uniquement, pour les cas qui le nécessitent et sur ordre du professeur chargé de son dossier. «Avec la situation actuelle de l'économie nationale, il devient urgent de revoir la politique de transfert des malades vers l'étran-



ger», indique le ministre, rappelant que les hôpitaux sont dotés de moyens modernes et sophistiqués et de médecins spécialistes. Il cite comme exemple les cas de greffes hépatiques qui se pratiquent au niveau de l'hôpital de Mustapha-Pacha à Alger avec une équipe médicale profession-

nelle. Lors de sa visite, les citoyens ont interpellé le ministre de la Santé sur un grand problème qui entache le secteur de la santé dans la région de Djelfa. Parmi ces problèmes, les citoyens ont évoqué la corruption dans le recrutement au niveau des hôpitaux. Ils ont cité le cas

d'un citoyen qui a payé 40 millions de centimes pour décrocher un poste d'infirmier, et un autre qui a versé 12 millions de centimes pour un poste d'agent de sécurité. Ces derniers ont sollicité le ministre de la Santé pour diligenter une enquête afin de mettre fin à ces dépassements.

Invités demain au dialogue par Nouria Benghebrit

## Les adjoints d'éducation gèlent leur grève

Tizi Ouzou  
Eradication des établissements scolaires en préfabriqué

LES STRUCTURES de l'éducation à Tizi Ouzou viennent d'être renforcées par la mise en service d'un nouveau collège dans la commune d'Iflissen (40 km au nord de la wilaya). En effet, ce vieux projet inscrit à l'indicatif de la wilaya dans le cadre du quinquennat 2010-2014 a été inauguré avant-hier au bonheur des collégiens de cette localité qui étaient scolarisés dans un ancien établissement et au niveau du chef-lieu de la daïra de Tizirt. Ce projet faisait partie du programme d'éradication des établissements en préfabriqué dont avait bénéficié la wilaya de Tizi Ouzou et qui consistait en la réalisation de 13 collèges et 6 lycées en remplacement des structures existantes. Il est à rappeler que deux lycées et deux autres collèges ont été mis en service depuis quelques semaines dans les localités de Maatkas, Timizar et M'kira.

Hamid M.

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrit, se réunira demain au siège de son département avec les représentants de la Coordination nationale des adjoints d'éducation, pour étudier leurs revendications socioprofessionnelles, a annoncé le coordinateur national de ce syndicat, Mohamed Ouadah. Invité au dialogue, le syndicat dit avoir accepté de reporter le mouvement de grève cyclique, en attendant l'issue de la réunion à laquelle ils sont conviés. En effet, la coordination affiliée au SNTE a décidé de geler la grève qu'elle devait entamer, ainsi que le rassemblement prévu devant l'annexe du ministère de l'Éducation nationale. «Nous sommes contraints de geler notre mouvement de grève, tant que la tutelle fera preuve de bonne volonté pour la satisfaction de nos revendications», a-t-il indiqué. S'agissant des revendications de la coordination, M. Ouadah a expliqué qu'il s'agit-



essentiellement, de «la promotion du classement des adjoints d'éducation des catégories 7 et 8, du statut particulier des travailleurs de l'éducation, à des catégories supérieures». Il est question également, a-t-il dit, de «la valorisation de l'ancienneté professionnelle des adjoints d'éducation et son introduction dans la comptabilité des années de la retraite». Les membres du bureau national de la Coordination, a-t-il poursuivi, «se sont réunis dès la réception de l'invitation pour annuler l'appel à la grève et au sit-in, programmés

pour aujourd'hui devant l'annexe du ministère de l'Éducation nationale à Alger», en attendant les résultats de la réunion avec M. Benghebrit. Dans un communiqué, la Coordination a salué l'initiative de la tutelle, en les invitant à une réunion qui traitera de la plate-forme de revendications des adjoints d'éducation mentionnée dans le communiqué 02/2016 et le complémentaire du communiqué publié le 18 janvier 2016. Aussi, la Coordination se dit prête à combattre pour faire valoir sa plate-forme de revendications et être à la hauteur des

espérances de la base. Des revendications qui tournent, faut-il le rappeler, autour de la régularisation de la situation des adjoints, ainsi que des adjoints principaux d'éducation à travers leurs promotions de grades de base à superviseur de l'éducation en laissant le soin au ministère de trouver la meilleure formule, et ce, dans le but de mettre fin définitivement au système actuel de grades. L'organisation a soulevé, également, la nécessité d'annuler le contenu de la circulaire 003 qui concerne le grade de superviseur de l'éducation, et ce, en revalorisant l'expérience professionnelle sur la base de 10 ans et de 20 ans afin de prétendre au grade de conseiller de l'éducation. Le SNTE demande également la création de nouveaux postes pour les conseillers de l'éducation et les conseillers formateurs de l'éducation, comme cela a été fait pour le corps des enseignants.

Meriem Benchaouia



Les demandes d'excuses mises de côté

# Première visite d'un ministre des Moudjahidine en France

■ En dehors du rapprochement économique entre l'Algérie et la France, les dossiers liés à l'histoire coloniale sont toujours en suspens et Alger s'attend à une collaboration de Paris, notamment concernant les archives, les disparus algériens durant la guerre de Libération nationale et les indemnités des victimes des essais nucléaires effectués dans le Sahara algérien.

Par Nacera Chennafi

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni est attendu aujourd'hui à Paris pour une visite officielle, à l'invitation du secrétaire d'Etat français aux anciens combattants. Il s'agit d'une première dans les relations algéro-françaises depuis l'indépendance, car c'est la première fois qu'un ministre des Moudjahidine se déplace en France pour une visite officielle, ce qui explique une vision des relations entre les deux pays plus de trois ans après la signature de la Déclaration d'Alger, par les présidents des deux Etats, à savoir, Abdelaziz Bouteflika et François Hollande.

S'il n'y a pas eu de précédentes visites des ministres des Moudjahidine algériens en France, se serait lié à la sensibilité du secteur par rapport au passé colonial mais cet obstacle de mémoire semble se débloquent petit à petit. Et même la question de la repentance et que la France présente des excuses au peuple algérien pour les crimes qu'elle a commis lors de la période coloniale elle n'est plus posée de la même force que ce soit dans les discours des officiels ou la famille révolutionnaire. Pour M. Zitouni, le règlement des dossiers en suspens «*passé avant, ensuite on pourra parler d'excuses*», a-t-il dit dans un point de presse dimanche après-midi. Il relève aussi une «*avancée*» dans la position française concernant la mémoire nationale, en témoigne la visite effectuée par le Secrétaire d'Etat français aux anciens combattants en

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni



P.M.D. R.

Algérie, durant laquelle il avait déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative des victimes des manifestations du 8 mai 1945 à Sétif, outre les déclarations de hauts responsables français. M. Zitouni considère que sa visite en France serait l'occasion de rencontrer des moudjahidine algériens vivant en France et des amis français de la guerre de Libération nationale. S'agissant de la réaction de la famille révolutionnaire vis-à-vis de cette visite, le ministre a rappelé que sa visite en France ne s'effectuera pas dans «*l'ombre, mais en plein jour*» afin de régler les dossiers en suspens entre les deux pays, affirmant qu'il est temps de traiter ces dossiers de manière responsable. Cette visite ne s'inscrit pas dans le cadre des négociations mais vise à lever les obstacles qui les entravent, indiquant que l'Algérie «*a des principes aux-*

quels elle ne renoncera point». Pour rappel, une loi criminalisant le colonialisme français a été proposée en 2010 par un député du Front de libération nationale mais celle-ci n'a jamais vu le jour, elle a été considérée comme une réponse tardive à la loi de 2003 glorifiant la période coloniale en Nord-africain adoptée par l'Assemblée française.

S'agissant de l'agenda de cette visite, selon M. Zitouni, il est temps que l'Algérie et la France se penchent sur les dossiers en suspens, notamment ceux relatifs aux archives nationales depuis le début de l'occupation française de l'Algérie jusqu'au recouvrement de la souveraineté nationale, aux disparus algériens durant la guerre de Libération nationale et aux indemnités des victimes algériennes des essais nucléaires effectués à Reggane. Dans ce cadre, il a affirmé que l'Algérie ne renonce-

ra pas à ses revendications relatives à la récupération des archives inhérentes aux différentes révoltes populaires contre l'occupant français, alors que dans une précédente déclaration, il avait indiqué qu'il ne fallait pas s'attendre à ce que la France remette des archives qui la condamne durant la période coloniale. A ce propos, il a rappelé qu'une commission mixte avait été mise en place et scindée en plusieurs sous-commissions chargées de l'examen des questions techniques relatives à la récupération des archives de l'Algérie, soulignant que ces sous-commissions «*ont franchi d'importants pas dans ce sens*».

Pour ce qui est du dossier des disparus, M. Zitouni a affirmé que cette visite serait l'occasion d'évoquer le dossier des disparus algériens lors de la guerre de Libération, citant quelques cas tels que Larbi Tebessi et Maurice Audin et d'autres. L'Algérie possède, selon le ministre, des dossiers inhérents à ces disparus. Quant aux indemnités relatives aux essais nucléaires en Algérie, il a indiqué que l'Algérie appelle à la création d'une commission mixte chargée de l'examen du dossier d'indemnité des victimes algériennes des essais nucléaires effectués par la France à Reggane lors de la période coloniale. Il a ajouté que la partie française a demandé un recensement du nombre des victimes de ces essais, soulignant qu'il était impossible de connaître leur nombre exact car «*l'Algérie était à l'époque sous occupation française*».

N. C.

Grine au sujet du projet de révision de la Constitution

## «L'article 41, un acquis vers une presse professionnelle»

«Les prix des transports publics vont rester les mêmes, mais ceux du transport privé vont connaître une légère hausse», a affirmé hier Boudjema Talai, ministre des Transports en visite de travail dans la wilaya de Blida. Lors de cette visite d'inspection des projets de son secteur, le ministre des Transports a affirmé, suite à la hausse soudaine qu'a connu le secteur du transport privé tels que taxis et bus, que «le secteur du transport public ne va pas augmenter ses prix, ils vont rester les mêmes. Par contre le privé va connaître une légère hausse mais on fera notre possible pour que cela ne nuise pas à la poche de nos concitoyens». En visite à l'école technique de Blida, Boudjema Talai a avancé des chiffres alarmants «l'Algérie est malheureusement le 4ème pays le plus dangereux pour ce qui est des accidents de circulation routière, le facteur humain est à 85% à l'origine de ce phénomène», ajoutant que la formation des conducteurs a aussi sa part de responsabilité. Il a ensuite assisté à une prestation préparée par les



«soldats du feu». Le ministre a ensuite procédé à l'inspection du projet de réalisation de la gare routière à Blida qui devrait être réceptionné le 30 janvier de l'année en cours mais qui a connu des contraintes et un retard considérable. Le ministre a exigé des res-

ponsables de ce projet de le finir avant le mois de ramadhan «il faut le terminer avant le début du mois de ramadhan, pas après, en juin il sera opérationnel». Boudjema Talai a insisté sur le strict respect des délais de réalisation des projets relevant de son secteur. «Le gouvernement a accordé des sommes colossales pour la concrétisation de ces projets. De tels projets, comme le tramway et les chemins de fer, permettront, d'un côté, le développement local et, d'un autre côté, l'amélioration du cadre de vie des citoyens», insistera-t-il durant cette journée. Il a ensuite visité la gare de téléphériques et télécabines de la wilaya de Blida. Répondant à une question sur la privatisation de la Snff le ministre a affirmé que «selon la nouvelle Constitution, cette loi fondamentale a décidé de protéger ce transport ferroviaire, il est impossible même de parler de sa privatisation. C'est une question à évaluer d'une manière définitive car l'Etat protège la Snff mais elle doit se protéger elle-même et d'elle-même».

Thinhine Khouchi

## LA QUESTION DU JOUR

### Printemps arabe, An V

suite de la page Une

En Tunisie, pays de culture politique basée sur la recherche du consensus, les prisons sont vides de militants politiques, au contraire de l'Egypte, dont certains pensionnaires ne sont pas même des militants politiques mais de simples journalistes. Désormais, quand il est question de printemps arabe, le critère retenu pour juger d'un pays à son aune ce n'est plus de savoir si celui-ci l'a connu ou non, mais plutôt de se demander s'il s'en est tiré, et de quelle façon, ou si au contraire il en a succombé, à l'exemple de la Syrie et de la Libye. De sorte que le pays, comme l'Algérie, ou le Maroc, qui y ont totalement échappé sont peut-être ceux qui s'en sont le mieux sortis, puisqu'il n'a pu mordre sur eux, leur système immunitaire ayant parfaitement fonctionné. C'est normalement à l'un d'eux ou aux deux à la fois qu'il aurait fallu décerner le Prix Nobel de la Paix. Pas à la Tunisie qui en quelques semaines est passée de l'état d'urgence au couvre-feu, c'est-à-dire à une autre forme d'état d'exception. Sans doute cinq années dans la vie d'une révolution, ce n'est pas nécessairement beaucoup. Souvent on peut être au début d'un processus révolutionnaire, ou alors à son milieu, et se croire à son terme. L'agitation qui affleure à nouveau en Tunisie, et celle qui n'a cessé de parcourir l'Egypte avec plus ou moins de vigueur ses cinq années écoulées, sont peut-être le signe que la révolution n'y étant pas terminée se cherche une voie pour reprendre son cours et aller ainsi jusqu'au bout de ses forces et de ses possibilités. Car jusqu'à maintenant, les deux révolutions n'ont vraiment réalisé qu'une alternance au pouvoir. Ce qui normalement aurait dû se faire sans perte ni fracas, à savoir le remplacement d'un président par un autre au bout d'un nombre raisonnable de mandats, n'a pu se produire en Tunisie et en Egypte qu'à travers un chambardement. La même chose aurait pu se passer en Algérie si Bouteflika avait été au pouvoir plus longtemps qu'il n'y est déjà. Ou si l'un de ses prédécesseurs, Chadli par exemple, s'était éternisé au pouvoir après avoir résisté aux conséquences de l'arrêt du processus électoral en janvier 1992.

M. H.

Afin de mieux refléter la réalité économique du pays

# Benkhalfa pour l'élargissement des statistiques au secteur informel

■ Le Système national de l'information statistique (Snis) doit intégrer la sphère informelle afin que les indicateurs statistiques puissent mieux refléter la réalité économique du pays, a prôné, lundi à Alger, le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa.

Par Slim O.

Lors d'une réunion du Conseil national de la statistique (CNS) dont il est le président, M. Benkhalfa a observé que des sphères économiques et sociales n'étaient pas encore couvertes par les statistiques telles que l'emploi et le flux de capitaux et de marchandises du secteur informel. «Nous devrions réfléchir pour que les statistiques couvrent à la fois l'économie formelle et l'économie informelle en matière notamment d'emploi, d'activité et de rémunération, et ce, pour que cette statistique donne une vraie photographie de l'économie nationale», a-t-il déclaré à la presse, en marge de cette réunion. Pour le ministre, tant que l'économie informelle n'est pas couverte par les statistiques, ces dernières ne reflèteront pas vraiment la réalité de l'économie nationale. «La donnée statistique doit couvrir la réalité de l'économie algérienne indépendamment des formes et des segments d'intervention (formel et informel)», a-t-il poursuivi. Interrogé par l'APS sur la faisabilité technique de l'intégration de l'informel dans le système national des statistiques, M. Benkhalfa a répondu que des méthodes modernes le permettraient, citant les techniques d'échantillonnage, d'enquêtes et les sondages d'opinion. Dans ce sens, le ministre a indiqué que son département œuvrait à moderniser davantage l'Office national des statistiques (ONS) qui a marqué, selon lui, de «grandes avancées». «Nous sommes en train de travailler avec les sphères internationales pour (aligner) nos instruments statistiques avec ceux du monde», a précisé M. Benkhalfa. Il a ajouté que l'un des principaux objectifs de son ministère était d'établir une «interconnexion»

entre la statistique nationale (ONS) et la statistique sectorielle des différents organismes et ministères. «En plus de la fiabilité de l'information statistique, l'harmonisation des méthodologies et des nomenclatures constitue un défi de grande envergure à relever en vue de disposer d'une plate-forme informationnelle homogène, lisible et permettant d'alimenter l'utilisateur en informations actualisées et exploitables», a-t-il avancé. Dans son intervention faite à la réunion du CNS, le ministre a rappelé l'importance du rôle de l'information statistique dans la prise de décision économique et d'élaboration des politiques publiques de



développement. Cette réunion a été consacrée à la réactivation des travaux des sessions du CNS qui ne s'est pas réunies depuis plusieurs années. A cette occasion, le ministre a procédé à l'installation de nouveaux membres de ce conseil. Créé en juin 1995, le CNS est chargé de proposer les orientations générales de la poli-

tique statistique nationale, de définir les priorités en matière de collecte, de traitement et de diffusion de l'information statistique ainsi que de veiller à la coordination des activités du Système national de l'information statistique (Snis). Ses membres sont constitués de plusieurs ministères, des organismes en relation

avec la statistique (ONS, Centre national de l'information et des statistiques douanières) et économiques (Banque d'Algérie, Conseil national économique et social, ainsi que de l'Institut national des études stratégiques globales, des représentants des organisations patronales, de l'UGTA et d'experts). S. O./APS

## Habitat/Autoconstruction

### Possibilité d'élargir l'octroi de lotissements au nord du pays

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, dimanche à Mostaganem, la possibilité d'élargir, dans les prochains mois, l'octroi de lotissements pour l'autoconstruction aux communes dans le nord du pays qui disposent d'un foncier urbanisable. «Nous attendons le feu vert du Premier ministre pour lancer cette opération au niveau des communes dans le nord du pays dont le nombre d'habitants oscille entre 2 500 et 5 000 âmes. Cette opération portera sur 100 000 assiettes», a souligné le ministre dans une déclaration à la presse au terme de sa visite d'inspection dans la wilaya.

M. Tebboune a rappelé l'octroi de 360 000 terrains à bâtir dans le sud du pays et les Hauts-Plateaux.

D'autre part, le ministre a affirmé que son secteur n'est pas confronté aux problèmes financiers pour achever le programme actuel d'habitat qui verra la réception, cette année, de tous les lots d'habitat des différents programmes lancés depuis 2013.

Il a signalé un million de logements en cours de réalisation et l'inscription d'autres programmes, une fois achevés ceux en cours de concrétisation selon les moyens disponibles, ajoutant que 350 000 logements de différentes formules au niveau national

seront réceptionnés cette année. Le ministre a également affirmé que la situation financière actuelle n'influe pas sur le secteur de l'habitat, car étant une priorité dans le programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. S'agissant du logement social, M. Tebboune a souligné qu'il a été constitutionnalisé et les conditions d'accès seront révisées, soulignant que chaque citoyen algérien nécessiteux a le droit à un logement sur le compte de l'Etat.

A propos de la formule location-vente, il a annoncé l'attribution de 20 000 logements au niveau national au courant de cette année et entre 40 000 et 50 000 logements similaires l'an prochain, soulignant qu'une fois les travaux achevés des pré-affectations seront remises aux concernés.

D'autre part, M. Tebboune a indiqué qu'un quota supplémentaire d'habitat rural est réservé à la wilaya de Mostaganem à condition que les dossiers soient prêts pour inscription. Le ministre a, en outre, fait savoir que 5,5 millions d'Algériens figurant au fichier national du logement ne pourront pas à l'avenir prétendre à un logement, ce qui réduit le nombre de demandes qui seront prises en charge en fin 2018. M. Tebboune a présidé, lors de sa visite dans la wilaya de Mostaganem, une cérémonie d'attribution

des pré-affectations de plus de 1 000 logements dont plus de 300 publics locatifs (LPL), 140 AADL/CNEP et 570 promotionnels CNEP-IMMO. Il a également assisté à la cérémonie de signature de trois conventions-cadre, la première entre la wilaya de Mostaganem et la direction de la formation professionnelle sur la réhabilitation du vieux bâti. La deuxième a été signée entre la wilaya et l'université «Abdelhamid-Ibn-Badis» de Mostaganem pour la recherche dans le domaine de réhabilitation des constructions et la troisième entre la direction de la formation et de l'enseignement professionnels et la société «Knauf» de production pièces de gypse sur les métiers liés à ce produit.

Le programme de la visite a porté également sur l'inspection des projets de 720 logements publics locatifs (LPL) dans la commune de Kheireddine, de 2 760 LPL et 1 000 logements AADL au nouveau pôle urbain d'El Hachm (commune de Sayada).

Dans la daïra d'Aïn Tédélès, le ministre a inauguré une piscine semi-olympique, avant de visiter le centre de formation professionnelle spécialisé en métiers de construction et l'unité de production de produits de céramique à Souafliya, inscrite dans le cadre du partenariat public-privé.

Hatem L.

## Tarifs

### Aucune hausse des prix d'internet n'est prévue

Aucune augmentation des prix d'internet en Algérie n'est prévue, a affirmé, hier à Alger, le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la Communication, Houadlmane Feraoun. «Il n'y aura pas d'augmentation des prix d'internet notamment en ce qui concerne le haut débit fixe (ADSL)», a indiqué M<sup>me</sup> Feraoun qui était l'invitée du Forum du quotidien arabophone «Echaab». Elle a relevé que «la tendance dans le monde est à la baisse des prix d'internet et que

les opérateurs investissent, de plus en plus, dans le contenu pour engranger des bénéfices». «Malheureusement en Algérie, les opérateurs activant dans le secteur ne sont pas arrivés, aujourd'hui, à développer un contenu national diversifié (comme la vente en ligne et l'enseignement par internet) qui leur permettra de se positionner sur le marché», a-t-elle relevé. La ministre a appelé, en ce sens, les hommes d'affaires notamment les jeunes à investir davantage

dans ce créneau porteur. Elle a, à cette occasion, indiqué que le lancement de la vente en ligne sécurisée se fera après la mise en place de la certification et de la signature électroniques. «La vente en ligne ne sera pas lancée tant que le dispositif technique permettant de garantir la sécurité des consommateurs n'est pas opérationnel et ce, afin d'éviter les litiges entre autres», a-t-elle ajouté. Interrogée sur la création d'une banque postale, elle a estimé que «la Poste n'est pas enco-

re prête pour se lancer dans ce créneau», expliquant que la Poste a, actuellement, d'autres priorités comme l'amélioration du service public et le développement de ses infrastructures. Concernant la 4G mobile en Algérie, elle a indiqué que «les opérateurs ne sont pas tenus, comme pour la 3G, de se déployer partout en Algérie au détriment de la qualité du service». Elle a expliqué que pour la 4G l'opérateur couvrira un minimum de 10% d'une wilaya don-

née et aura le choix de la zone à couvrir, ajoutant avoir exigé une meilleure qualité avec un débit plus élevé dépassant les 15 Mégaoctets/seconde. La ministre a indiqué que le déploiement de la 4G dans le Sud algérien se fera en 3 ans et dans l'ensemble du pays en 4 ans, soulignant que «les opérateurs sont libres de procéder au basculement de la 4G vers la 3G dans les zones non couvertes par l'une des deux technologies».

Yanis G.



## Céréales

## Baisse de la facture d'importation

■ La facture d'importation des céréales (blés, maïs, orge) a baissé à 3,43 milliards de dollars (mds usd) en 2015 contre 3,54 mds usd en 2014, alors que les quantités importées ont augmenté à 13,67 millions de tonnes (mt) contre 12,29 mt, selon les Douanes.



Par Souad L.

La facture a reculé de 3,14% tandis que les quantités importées ont grimpé de 11,2%, précise le Centre national de l'information et des statistiques des douanes (Cnis). La facture d'importation des blés (tendre et dur), qui a représenté près de 70% des

importations des céréales en 2015, a augmenté en passant à 2,39 mds usd contre 2,37 mds usd (+1,04%), pour des quantités ayant atteint 8,5 mt contre 7,41 mt (+14,67%). Par catégorie de blés, c'est la facture d'importation de blé tendre qui a grimpé en s'établissant à 1,61 md usd contre 1,58 md usd (+1,6%), pour des quantités de 6,74 mt

contre 5,43 mt (+ 23,96%). Pour les importations de blé dur, la facture a reculé à 783,53 millions usd contre 784 millions usd (-0,06%) alors que le volume importé a baissé à 1,76 mt contre 1,97 mt (-10,87%). Concernant le maïs, les importations se sont chiffrées à 872,81 millions usd contre 977,13 millions usd (-10,68%), pour une quantité de

4,41 mt contre 4,1 mt (+7,54%). Quant à l'orge, l'Algérie en a importé pour 164,58 millions usd contre 196,57 millions usd (-16,22%), avec une quantité de 750 025,54 tonnes contre 770 222,37 tonnes (-2,62%). La facture des céréales a baissé en 2015 en raison essentiellement du recul de leurs cours sur les marchés mondiaux depuis le début de l'année, et ce, à la faveur de stocks abondants et de perspective de récoltes globalement bonnes et d'une moindre demande chinoise. D'ailleurs, il a été constaté que les prix à l'importation par l'Algérie pour le blé tendre ont reculé sur les 10 premiers mois de 2015 par rapport à la même période de 2014, en passant à 245 dollars/tonne contre près de 300 dollars/t. Par contre, ceux du blé dur ont augmenté à 452 dollars/t contre 393 dollars/t. Les prix à l'importation du maïs ont, de leur côté, reculé à 200 dollars/t contre 244 dollars/t sur la même période. Les perspectives de récoltes mondiales des céréales pour 2015 établies par la FAO se sont chiffrées à 2,54 milliards de tonnes, soit 13,8 millions de tonnes supplémentaires par rapport à 2014.

S. L./APS

## Coopération économique

## Le conseil d'affaires algéro-russe se tiendra le 8 février à Moscou

Des chefs d'entreprise algériens encadrés par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) se rendront en Russie, du 8 au 12 février prochain, pour prendre part au conseil d'affaires algéro-russe, indique cet organisme sur son site web. Cette visite d'affaires intervient en application des recommandations émises lors de la septième commission mixte intergouvernementale algéro-russe, tenue à Moscou fin juillet 2015. La mission économique qui sera menée par le président de la Caci, Mohamed Laid Benamor, devrait permettre aux entreprises algériennes d'avoir une idée plus précise sur le potentiel du marché russe dans différents domaines et d'explorer les possibilités d'exporter des produits algériens vers ce

procès-verbal renforçant les relations bilatérales. Cette rencontre avait permis de faire le point sur l'état d'avancement de la coopération bilatérale et la finalisation d'instruments devant enrichir le cadre juridique régissant les relations entre l'Algérie et la Russie. En marge de la session, l'entreprise publique économique de constructions de matériels et équipements ferroviaires (Ferrovia) et le groupe russe Uralgonzavod avaient signé un accord de partenariat visant à mettre en place une installation de production de wagons, de wagons-citernes et autres engins de construction à Annaba et de doubler la production de l'usine Ferrovia, rappelle-t-on.

procès-verbal renforçant les relations bilatérales. Cette rencontre avait permis de faire le point sur l'état d'avancement de la coopération bilatérale et la finalisation d'instruments devant enrichir le cadre juridique régissant les relations entre l'Algérie et la Russie. En marge de la session, l'entreprise publique économique de constructions de matériels et équipements ferroviaires (Ferrovia) et le groupe russe Uralgonzavod avaient signé un accord de partenariat visant à mettre en place une installation de production de wagons, de wagons-citernes et autres engins de construction à Annaba et de doubler la production de l'usine Ferrovia, rappelle-t-on.

Ali O.

## Industrie automobile

## Une usine de montage de camions à Mascara vers la fin de 2016

Une future usine de montage de camions entrera en production en fin de l'année en cours à Mascara, selon le directeur général du groupe «Mezoughi», promoteur du projet. Mohamed Mezoughi a souligné que son groupe a détenu, jeudi dernier, un arrêté de concession du foncier industriel sur une superficie de 20 000 mètres carrés dans la nouvelle zone industrielle de la commune de Oggaz (nord de la wilaya) pour concrétiser le projet de l'usine de montage de camions en coopération avec le constructeur automobile suédois «Scania». Le groupe «Mezoughi» active depuis des années comme

dépositaire de cette marque à l'ouest du pays. L'entreprise «Mezoughi» de fabrication de véhicules sera installée la semaine prochaine, en attendant la procédure administrative pour le lancement du projet dont le coût est estimé à 1,5 milliard DA dont 30% d'un autofinancement du groupe. L'usine prévoit la production de 1 200 camions dans les première et deuxième années et d'accroître la production selon la demande. Une partie de la production sera destinée à l'exportation vers des pays africains avoisinants. Le groupe «Mezoughi» compte bénéficier du réseau de sous-traitants en création à l'ouest du pays au pro-

fit des projets de fabrication mécanique dans la région, pour accroître progressivement le taux d'intégration nationale de l'usine des camions, a-t-on ajouté. Parallèlement au lancement des travaux de réalisation, une session de formation de 105 travailleurs qui seront recrutés à l'usine sera encadrée par deux techniciens de la société suédoise qui formeront les employés et les techniciens algériens dans les premières années de la production. Par ailleurs, le groupe Mezoughi a achevé l'étude technico-financière des deux autres projets industriels d'un coût de 1,800 milliard DA, dont les dossiers sont déposés au niveau

des services de la wilaya pour adoption et obtention de terrains d'assiette. Il s'agit du projet de production de matériels et équipements de BTP qui sera concrétisé en partenariat avec une société espagnole, permettant de générer 100 emplois permanents. Le deuxième projet concerne une usine de transformation de produits caoutchouc en coopération avec une société privée suisse qui offrira, dès le lancement de la production, 80 postes d'emploi permanents. Le groupe Mezoughi compte huit filiales dans différents domaines de travaux publics, bâtiment et autres, employant un effectif de 2 300 travailleurs.

S.T.

## Pétrole

## Le Brent ouvre la semaine autour des 31 dollars

LES COURS du pétrole ont reculé hier en cours d'échanges européens, après avoir nettement rebondi en fin de semaine dernière sur fond d'achats à bon compte et de l'annonce d'une vague de froid en Amérique du Nord. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 31,34 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 84 cents par rapport à la clôture de vendredi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 94 cents à 31,25 dollars. Les cours du Brent et du WTI s'affichaient à nouveau dans le rouge hier, après un spectaculaire rebond jeudi et vendredi qui leur avait permis de repasser au-dessus du seuil des 30 dollars le baril. Plusieurs facteurs avaient contribué à cette envolée des cours, qui s'échangeaient la semaine dernière à proximité de leurs plus bas en plus de douze ans : des achats à bon compte d'investisseurs ayant parié sur la baisse des prix, mais aussi le retour de la confiance sur les marchés financiers à la faveur du discours du président de la banque centrale (BCE), Mario Draghi, faisant espérer de nouvelles mesures de soutien à l'économie. Enfin, la vague de froid annoncée pour le week-end en Amérique du Nord, synonyme de demande accrue pour le fuel de chauffage, a également apporté un soutien circonstanciel aux cours. «Le prix du Brent a bondi de 10% vendredi, sa plus forte hausse journalière depuis la fin août 2015», relevaient des analystes, soulignant que de son côté, le WTI avait progressé de 9% ce même jour. Selon un analyste les perspectives grandissantes de nouvelles mesures de relance de la banque centrale européenne et l'actuelle tempête de neige aux Etats-Unis, qui a accru les attentes d'une demande en hausse pour le fuel de chauffage, permettent d'expliquer la reprise des cours. La côte Est des Etats-Unis se relevait progressivement hier de la tempête Jonas qui a fait tomber des quantités massives de neige sans discontinuer durant plus de 36 heures jusque dans la nuit de samedi à dimanche sur une dizaine d'Etats, paralysant la région et faisant au moins 25 morts. La plupart des analystes se montraient toutefois circonspects sur la probabilité que ce rebond perdure et que les prix du pétrole puissent avoir enfin trouvé un plancher. «Maintenant que les températures se sont radoucies, l'effet (de la tempête de neige) est susceptible de s'inverser, faisant pression sur les prix», remarquaient des analystes. «Le reste sceptique et je pense que tout ce que nous voyons ici est une correction. Le marché est trop orienté à la baisse et je peine à voir ce mouvement d'achats durer plus longtemps», estimait de son côté un analyste. Un analyste jugeait pour sa part qu'indépendamment de ses récents gains, le pétrole restait profondément baissier et que le thème actuel d'une surabondance excessive d'offre sur les marchés mondiaux devrait limiter la marge de progression des prix.

R.E.

Formation professionnelle à Ain Témouchent

# Sept nouvelles spécialités pour la rentrée de février

■ Sept nouvelles spécialités ont été introduites par la direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'Ain Témouchent, en prévision de la rentrée de février, a-t-on appris du chef de service formation.

Par Salim L.

Ces spécialités, dont trois seront enseignées au niveau de l'Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) «Ouadah-Benaouda» du chef-lieu de wilaya, concernent plusieurs domaines demandés au marché de l'emploi, a indiqué Kaddour Mouffok Zenagui à l'APS, en marge du lancement officiel de l'opération d'inscription pour cette rentrée. L'Institut national formera des techniciens supérieurs en informatique option développeur web et multimédia (30 places), documentation et archives (25) et secrétariat de direction (25).

Les deux dernières spécialités s'effectueront en formation continue, a-t-on souligné. Les quatre autres formations qualifiantes de 25 places chacune, concernent les aides maçons et

fleuristes, au CFPA de Châabet El L'ham, faïenciers à Ain Larbâa et 30 places de conducteurs de charriot élévateur à hai «Moulay-Mustapha» d'Ain Témouchent. Les inscriptions qui se poursuivront jusqu'au 20 février 2016, au niveau de l'INSFP, des 10 centres et deux annexes de formation professionnelle, concernent au total 4 073 postes de formation dont 1 190 en formation résidentielle répartis en 47 sections, dont quatre en formation continue, ainsi que 941 postes d'apprentissage, a-t-on ajouté. Par ailleurs, les femmes au foyer se sont vu réserver pas moins de 1 165 postes de formation en vue de les encourager pour leur engouement continu pour ce type de formation, a fait savoir le même responsable considéré, rappelant que 305 postes sont réservés à la formation en cours du soir et 255 pour la formation en milieu rural répartis en onze sections détachées. L'ouverture



PH. &gt; D. R.

de ces sections, versées principalement dans la coiffure et l'informatique, en milieu rural répond à la préoccupation du ministère de tutelle relative au rapprochement de l'outil de formation des jeunes en zones enclavées, particulièrement les jeunes filles, a précisé Kaddour Mouffok Zenagui. Les APC

concernées affectent, selon la convention paraphée, des locaux et salles pour abriter les futures sections détachées, alors que la direction du secteur prend en charge l'encadrement humain et les équipements de formation. Enfin, le milieu carcéral ouvrira 175 postes de formation pour ses pensionnaires qui

seront répartis en sept sections, alors que la formation par contrat touchera 42 postes. Les journées de sélection et d'orientation des stagiaires sont fixées du 21 au 23 février prochain, alors que la rentrée officielle est prévue le 28 du même mois, selon la même source.

S. L./APS

Foire de Médéa

## Le miel décliné sous toutes ses saveurs

Des apiculteurs de différentes communes de Médéa exposent une gamme variée de miel, mono et poly floraux, à la première foire locale de cette substance sirupeuse et sucrée ouverte à la place «Hamou», dans le centre-ville, à l'initiative de la chambre agricole. La vingtaine d'apiculteurs étalent devant les visiteurs du salon, qui se poursuivra jusqu'à fin janvier, une gamme variée de miel provenant du jujubier, du chardon, de l'oranger, de l'euphorbe, du tilleul, de l'acacia, du thym, ou encore de l'eucalyptus et du romarin. Cette manifestation est destinée, selon les organisateurs, à faire connaître aux consommateurs ce produit aux vertus médicinales et nutritives à la fois, et à promouvoir sa qualité afin que le miel «ne soit plus considéré uniquement comme un remède, mais perçu comme un aliment susceptible d'être consommé à long terme».

Outre la promotion du produit local, les visiteurs pourront acquérir directement et à des prix abordables différents miels exposés,

à la faveur de cette manifestation, car l'objectif est d'inciter le citoyen à consommer du miel et découvrir les différentes saveurs issues de la flore locale, a indiqué le président de la chambre agricole, Mohamed Abdelli. Selon lui, la filière apicole a grandement besoin de s'ouvrir sur le citoyen et de sortir de ce créneau traditionnel, celui de la thérapie, afin qu'elle puisse se développer, se moderniser et retrouver sa place sur le marché, dominé actuellement par les produits d'importation, assurant que beaucoup d'efforts ont été déployés ces dernières années dans la perspective de la création d'un pôle apicole au niveau de la région. Il a énuméré les atouts dont dispose la filière et que la chambre s'emploie, depuis quelque temps, à mieux exploiter et à traduire sur le terrain, dans l'optique de transformer la wilaya en «zone entièrement spécialisée dans cette activité», citant notamment l'entrée «incessamment» en activité de l'association des apiculteurs de la wilaya, qui va stimuler

et encadrer l'activité mellifère dans la région, l'émergence au sein de la corporation d'une tendance privilégiant la spécialisation, la modernisation récente du processus de commercialisation, avec l'introduction du système de traçabilité du produit et le recours à des emballages susceptibles de séduire l'acheteur.

La filière apicole locale compte pas moins de 2 400 producteurs, dont environ 1 400 sont affiliés à la chambre, répartis entre quatre zones d'exploitation mellifère, à savoir El-Azzizia (nord-est), Souagui (est), Ain-Boucif (sud-est) et Tamesguida (centre), totalisant un rucher local estimé à 36 000 ruches pleines, d'après les statistiques de la chambre agricole. Un volume de production de 1 500 quintaux de miel a été obtenu durant l'exercice 2015, en hausse par rapport au précédent exercice dont la production avait légèrement dépassé les 1 200 quintaux, a-t-on noté de même source. Hani A./APS

Mila

## Le gaz naturel pour 1 100 foyers

PLUS DE 1 100 foyers de différentes mechtas de la wilaya de Mila ont été raccordés au réseau de distribution publique de gaz naturel, au cours d'une cérémonie présidée par le wali, Abderrahmane Madani Fouatih. Les familles bénéficiaires résident dans les hameaux relevant des communes de Zeghaia, Mila, Ferdjougaz, Chelghoum-Laïd et Oued Athmania. Cette opération qui a nécessité un investissement public de 240 millions de dinars, consenti au titre du programme quinquennal 2010-2014, porte le taux de couverture de la wilaya de Mila à 61%, selon le wali qui a affirmé que le parachèvement des travaux actuellement en cours permettra de porter le taux de couverture à 80%. Selon le directeur de l'énergie, Mohand-Cherif Braham, ces réalisations représentent 40% du programme-gaz 2010-2014 qui prévoit, à terme, la desserte de 53 agglomérations pour une enveloppe financière de 18 milliards de dinars. Le directeur de wilaya de la Société de distribution de l'Est (SDE) a estimé de son côté à 7 000 le nombre des foyers raccordés en 2015 et à 10 000 ceux qui le seront courant 2016.

R.R.

Ain Defla

## Plus de 9 000 chômeurs placés sur le marché du travail

Au moins 9 147 demandeurs d'emploi au total ont été placés dans des entreprises publiques et privées de la wilaya d'Ain Defla durant l'année 2015, soit légèrement en baisse par rapport au nombre de placements effectués en 2014 (10 233), a-t-on appris du directeur de l'Agence locale de l'emploi (Anem).

Ainsi, 5 727 jeunes ont bénéficié de placements ordinaires et 3 420 installés dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion pro-

fessionnelle (DAIP), a indiqué Mohamed Fenazi, notant que la moyenne mensuelle de placements a été de 762. Le taux de placement au niveau du secteur économique a été de 87,5% durant la période considérée, a relevé M. Fenazi, affirmant que cette «dynamique» sera reconduite pour l'année 2016 avec comme point de mire le secteur agricole au regard de la vocation de la wilaya et du manque de la main-d'œuvre qualifiée dans ce secteur d'activité. L'Anem de Ain

Defla a, à travers son réseau d'agences locales, réalisé 1 655 visites de prospection qui se sont soldées par la collecte de 2 803 offres d'emploi, a-t-on soutenu de même source.

Un total de 25 ateliers d'accompagnement des demandeurs d'emploi portant sur les méthodes de recherche d'emploi ont été en outre animés en vue d'améliorer l'employabilité des postulants à un poste de travail, a-t-on indiqué. La signature de deux conventions de partena-

riat, respectivement avec l'université Djillali-Bounaâma de Khémis Miliana et la chambre locale de commerce et de l'industrie «Zaccar», figure au programme de l'Anem de Ain Defla durant l'année 2016, selon la même source. La diversification des programmes et modes de formation pour la prise en charge des besoins des entreprises en métiers «rares» seront par ailleurs intensifiées, a-t-on précisé de même source.

N.O./Agences





Libye

# Appels pressants à l'approbation du gouvernement d'union nationale

■ La situation sécuritaire en Libye continue de se dégrader, notamment avec les dernières attaques terroristes dans le nord du pays, alors que la communauté internationale appelle les différentes parties antagonistes à l'approbation du gouvernement d'union nationale, au moment où les Occidentaux envisagent d'ores et déjà une intervention militaire.

Par Hatem B./Agences

Ces derniers jours, le terrain est marqué par des violences, dont l'attaque aux roquettes menées jeudi par des groupes terroristes affiliés à l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech) contre des installations pétrolières du terminal de Ras Lanouf, dans le nord du pays. «Quatre réservoirs contenant environ deux millions de barils de brut sont en feu. L'incendie déclaré dans l'un des réservoirs est complètement hors de contrôle», a indiqué une source sécuritaire à Ras Lanouf, où les pompiers s'attellent à éteindre les flammes qui se dégagent de trois équipements pétroliers. Depuis la chute du régime de l'ancien leader Maâmmar Kadhafi en 2011, la Libye s'est plongée dans une longue crise politico-sécuritaire. Les combats opposaient au début des parties libyennes

antagonistes, mais la situation s'est aggravée avec l'implantation et la progression de groupes terroristes du réseau autoproclamé Etat islamique, Daech/EI. L'EI a gagné du terrain en Libye depuis un an, tirant profit du chaos politique : deux autorités s'y disputent le pouvoir avec l'une basée dans la capitale Tripoli, et l'autre, dont le dernier Parlement élu, siégeant à Tobrouk, dans l'est du pays.

Sur le plan politique et après d'âpres pourparlers interlibyens, sous l'égide de l'ONU, un gouvernement d'union nationale a été annoncé mardi dernier, une étape prévue par l'accord signé le 17 décembre. Ce nouveau gouvernement est composé de 32 ministres et est destiné à rassembler les factions rivales pour rétablir la paix et la stabilité dans le pays. Toutefois, ce gouvernement doit encore être approuvé par une majorité des deux tiers du Parlement de Tobrouk. C'est dans ce sens que la communau-



té internationale, qui a qualifié d'«étape décisive» cette annonce d'un gouvernement d'union nationale, a renforcé la pression sur le Parlement de Tobrouk pour approuver la composante du nouveau gouvernement. Le Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), Martin Kobler, avait souligné la nécessité de passer immédiatement à la phase suivante du processus, à savoir l'approbation par la Chambre des représentants du gouvernement proposé. «J'appelle les membres de la (Chambre) et sa présidence à placer l'intérêt national au-dessus de toute autre considération et à se réunir sans tarder afin de discuter et d'approuver le cabinet proposé».

## Eventuelle intervention occidentale «anti-Daech»

En cas d'échec du processus de paix libyen, et vu la situation sécuritaire dégradante dans le pays, où Daech profite du chaos pour élargir son emprise sur de vastes parties du territoire pour notamment tenter de contrôler les réserves pétrolières (les plus importantes en Afrique), les Occidentaux n'écartent pas une intervention militaire pour «anéantir le groupe terroriste».

Mercredi à Paris, le chef d'état-major interarmées américain, Joseph F. Dunford, avait indiqué qu'une action militaire en Libye «était nécessaire pour enrayer la progression de Daech» dans ce pays nord-africain. «Sans aucun contrôle, je crains

que l'EI ne s'étende encore en Libye (...). Je crois donc que les chefs militaires doivent présenter au secrétaire à la Défense (Ashton Carter) et au président (Barack Obama) un projet pour s'occuper de la progression de Daech en Libye», avait déclaré le responsable américain, dont le pays mène une coalition internationale contre le groupe terroriste en Irak et en Syrie. Le responsable américain n'avait pas donné de précisions sur l'intervention. Pour sa part, le porte-parole du gouvernement de Tobrouk, Hatem al-Arabi, avait appelé vendredi à une «intervention limitée de la coalition internationale en consultation avec les parties légitimes, pour protéger les champs pétroliers des attaques de l'EI». Il a notamment évoqué des «frappes aériennes contre les sites de l'EI» en Libye. Les Occidentaux avaient déjà mené une intervention militaire en 2011, dirigée par la France puis l'Otan, suite à laquelle le régime de Maâmmar Kadhafi fut renversé. Cependant, l'intervention a compliqué davantage la situation et n'avait apporté aucun horizon de paix dans le pays. H. B./Agences

## Les incendies des réservoirs attaqués par l'EI sont éteints

LES POMPIERS ont maîtrisé les incendies ayant ravagé des réservoirs pétroliers à la suite d'une attaque du groupe Etat islamique (EI) à Ras Lanouf (est), selon un responsable des gardes des installations pétrolières. «Les incendies qui se sont déclenchés dans les réservoirs touchés par des roquettes il y a trois jours ont été éteints», a indiqué ce responsable à l'AFP. Deux pompiers ont été blessés et un troisième légèrement asphyxié durant l'opération, a-t-il ajouté. Jeudi à l'aube, des combattants de l'EI avaient attaqué une

partie du site pétrolier de Ras Lanouf, dans la région dite du Croissant pétrolier, pour en prendre le contrôle, selon la compagnie nationale de pétrole (NOC). Un responsable de la sécurité avait indiqué samedi que quatre réservoirs qui contiennent environ deux millions de barils de brut étaient en feu. La Libye dispose des réserves pétrolières les plus importantes d'Afrique, estimées à 48 milliards de barils. Sa production était estimée à 1,6 million b/j en 2011 mais a chuté d'un tiers depuis. L'EI a gagné du terrain en Libye depuis un an, tirant profit du

chaos politique. Deux autorités s'y disputent le pouvoir avec l'une basée dans la capitale Tripoli proche d'une coalition de milices, et l'autre, dont le dernier Parlement élu, exilée dans l'est du pays. Un gouvernement d'union nationale a été annoncé mardi dernier, une étape prévue par l'accord controversé parrainé par l'ONU, mais il doit encore être approuvé par une majorité des deux tiers du Parlement reconnu par la communauté internationale. H.B.

## Sahara occidental

# Une manifestation pacifique brutalement réprimée par les forces marocaines

Les forces marocaines sont intervenues brutalement pour disperser une manifestation pacifique organisée samedi à al Aâyoun occupée par des militants sahraouis des droits de l'homme pour réclamer le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, a rapporté l'agence SPS, citant une source judiciaire sahraouie. «Des éléments de la police et les forces auxiliaires en uniforme et en civil ont assiégé le lieu de la manifestation avant d'intervenir avec l'usage de la force pour disperser les protestants pacifiques», a ajouté la même source. Les autorités d'occupation marocaines ont également empêché des citoyens sahraouis de

rejoindre cette manifestation, alors que des hommes de médias sahraouis ont été empêchés de filmer l'action répressive visant des protestataires pacifiques. L'intervention a fait plusieurs blessés à des «degrés différents de gravité» parmi les manifestants, dont 4 ont été transférés d'urgence à l'hôpital. La manifestation coïncide avec la pétition qui a été lancée récemment à l'échelle européenne, voire mondiale, demandant au Conseil de sécurité de l'ONU d'organiser, «avant la fin 2017», le référendum d'autodétermination pour le peuple sahraoui. La pétition avec toutes les signatures récoltées sera remise au Conseil de sécurité de l'ONU au mois de

septembre 2016, avant la session de la Commission de décolonisation, aux sièges de l'ONU à Genève et à New York, précisent ses initiateurs. Dans leur lettre, les signataires rappellent que «depuis 1963, le Sahara occidental figure sur la liste onusienne des territoires non autonomes dont les peuples ont le droit à l'autodétermination». Dans les résolutions de 1965 (2072) et de 1966 (2229), l'Assemblée générale de l'ONU a demandé à l'Espagne de créer les conditions nécessaires pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination pour la population sahraouie. Kamel D./APS

## Tunisie La situation sécuritaire s'oriente vers la stabilité

LA SITUATION sécuritaire en Tunisie s'oriente vers la stabilité après la vague de protestations sociales, a assuré le chargé de la communication au ministère de l'Intérieur, Walid Louguini. Quelque 538 individus impliqués dans des actes de violence, de vandalisme et de pillage ont été interpellés dans différentes régions du pays, outre 300 autres pour infraction aux dispositions du couvre-feu, a précisé M. Louguini. Le Chef du gouvernement, Habib Essid, avait indiqué samedi, dans une interview diffusée sur les chaînes Watania et Nessma TV, que le couvre-feu était une «mesure préventive». Rappelant que le terrorisme exploitait ces situations pour ressurgir, Essid a indiqué que des partis tunisiens extrémistes étaient derrière la déstabilisation du pays. Plusieurs régions de la Tunisie connaissent, depuis quelques jours, une vague de protestations sociales. Partis de Kasserine, ces manifestations ont été attisées par le décès, à Kasserine, du jeune Ridha Yahyaoui qui s'était électrocuté en escaladant un poteau électrique alors qu'il participait à un rassemblement de protestation des sans-emploi. Un couvre-feu avait été décrété vendredi dernier sur l'ensemble du territoire de 20h00 à 05h00 du matin. R.M.



Etats-Unis

# 1<sup>er</sup> acte des élections primaires

■ Le 1<sup>er</sup> février, après des mois de campagne, des dizaines de sondages et des millions de dollars de dépenses, les candidats à la Maison-Blanche recevront leur premier jugement des électeurs, un privilège qui revient aux habitants du petit Etat rural de l'Iowa.

Par Ali O.

C'est la tradition depuis 1972 : l'Iowa, Etat agricole et modéré du centre du pays, lance la saison des primaires. Les 49 autres Etats de l'Union et cinq territoires voteront plus tard, jusqu'en juin, afin d'allouer leurs quotas de délégués aux candidats, en vue des conventions nationales de juillet qui investiront le candidat démocrate et le candidat républicain à la présidentielle de novembre.

Dans l'Iowa ce n'est pas le nombre de délégués – négligeable, 1% du total – qui compte, mais le symbole. Hillary Clinton, longtemps favorite des primaires démocrates, trébuchera-t-elle à cette première épreuve ? Elle a déclaré sa candidature en avril 2015 avec l'aura d'une héritière. Mais le sénateur «socialiste démocrate» du Vermont Bernie Sanders a depuis conquis la jeunesse démocrate qui rêve de révolution à Washington et de prison pour Wall Street. Il a rattrapé l'ex-secrétaire d'Etat dans les enquêtes d'opinion dans l'Iowa, où ses meetings ont rassemblé au total 40 000 personnes, selon lui. Une première place le 1<sup>er</sup> février, même de peu, consacrerait sa crédibilité et doperait ses chances pour la suite, en



particulier dans le New Hampshire le 9 février. Chez les républicains, deux hommes se disputent les voix des conservateurs «en colère» contre les élites et l'«establishment». Le milliardaire Donald Trump est préféré au niveau national par les républicains, mais dans l'Iowa il est au coude-à-coude avec le sénateur ultra-conservateur Ted Cruz, porte-flambeau de la droite religieuse. L'imprévisibilité du scrutin est accentuée par la façon dont les

électeurs sont consultés. Contrairement aux primaires normales, dans l'Iowa les électeurs sont convoqués à des réunions de partis à 19h, pendant au moins une heure. Chez les républicains, le vote se fait à bulletin secret, mais chez les démocrates, chacun doit publiquement déclarer quel candidat il soutient, devant ses voisins. Ces contraintes réduisent la participation aux personnes les plus engagées politiquement.

Au total, 12 républicains et trois démocrates concourent. Dans les derniers jours, les candidats envahissent le terrain : ce week-end, Hillary Clinton, Bernie Sanders, Donald Trump et Ted Cruz organisent 18 réunions publiques.

Chaque camp envoie des armées frapper aux portes des électeurs que leurs bases de données ont identifiés comme des soutiens potentiels, afin qu'ils n'oublient pas de se déplacer le 1<sup>er</sup> février – à 19h pile ! C'est ce maillage qui manquera à Donald Trump. Le milliardaire préfère les grands meetings au travail de fourmi auquel s'oblige ses adversaires.

Le sénateur du Texas Ted Cruz, champion du Tea Party, a non seulement une organisation réputée, il peut compter sur l'appui logistique de leaders évangéliques locaux.

En décembre, Bob Vander Plaats, inconnu au niveau national mais influent localement, a ainsi appelé à voter Cruz, signal libérant

une armée de militants au service du candidat. Plus de la moitié des électeurs républicains sont protestants évangéliques ici. «Dans l'Iowa, le soutien de la droite religieuse et du mouvement de l'insurrection à domicile donne un grand avantage», dit à l'AFP le politologue Cary Covington, de l'Université de l'Iowa, qui ose prédire : «L'affaire est quasiment dans le sac pour Cruz dans l'Iowa». Bernie Sanders espère mobiliser les étudiants démocrates comme Barack Obama l'avait fait avec succès en 2008. Hillary Clinton avait fini troisième. Le message de l'ex-secrétaire d'Etat ressemble à la version 2008 : elle dit être la seule à avoir les épaules pour être «présidente et commandante en chef». Elle dénonce l'irresponsabilité ou la naïveté de certaines propositions de Bernie Sanders, qui veut rouvrir la boîte de Pandore de l'assurance-maladie, ou engager une normalisation diplomatique avec l'Iran.

«Le sénateur Sanders ne parle pas beaucoup de politique étrangère, mais quand il le fait, c'est inquiétant car on dirait qu'il n'a pas vraiment réfléchi à tout», a-t-elle dit jeudi. La question centrale du 1<sup>er</sup> février sera de savoir si l'organisation de terrain du camp Clinton battra l'enthousiasme des partisans de Sanders.

«Clinton est très pragmatique, elle fixe des objectifs réalistes», résume Cary Covington, mais «Sanders parle de grands changements et de révolution, et ça incite les gens à se déplacer». A. O.



## Points chauds

### Contradictions

Par Fouzia Mahmoudi

Netanyahu ne cesse décidément de souffler le chaud et le froid sur la question palestinienne, tentant de satisfaire Washington et l'aile la plus dure de son mouvement. Dans le même temps, il se retrouve souvent à faire des déclarations qui se contredisent à quelques mois d'écart. Ainsi, après sa réélection à la tête du gouvernement israélien en début d'année dernière il avait assuré à ses alliés américains qu'il était prêt à considérer la création d'un Etat palestinien et qu'il soutenait le projet des «deux Peuples, deux Etats». Pourtant, durant sa campagne électorale il avait affirmé à de nombreuses reprises qu'il s'opposait totalement à la perspective d'un Etat palestinien voisin de l'Etat hébreu et qu'il refusait toute possibilité de négociation avec les autorités palestiniennes. Et aujourd'hui encore, Netanyahu fait des déclarations aberrantes à travers lesquelles il assure qu'il soutient «à tout moment» la colonisation en Cisjordanie occupée. Des déclarations faites en réponse à des députés de l'aile dure de sa majorité qui menaçaient de voter contre le gouvernement. «Le gouvernement soutient la colonisation à tout moment, surtout ces derniers jours au cours desquels nous avons été sous le coup d'attaques terroristes auxquelles nous faisons face avec détermination et courage», a ainsi affirmé Benjamin Netanyahu lors du Conseil des ministres hebdomadaire, selon un communiqué de son bureau. Ces déclarations interviennent à la suite de l'évacuation vendredi par l'armée de deux bâtiments à Hébron dans le sud de la Cisjordanie, occupés par des dizaines d'Israéliens qui affirment détenir des titres de propriété, mais qui ne les ont pas soumis à la validation officielle requise. Trois députés pro-colons de la coalition (dont deux du Likoud, le parti de Benjamin Netanyahu et un du Foyer Juif) ont menacé de ne pas voter avec le gouvernement pour exprimer leur opposition à cette évacuation. Une telle défection menacerait la coalition de Benjamin Netanyahu qui ne dispose que d'une seule voix de majorité au Parlement. Le Premier ministre s'est engagé à ce que la procédure de contrôle de la validité juridique des titres de propriété débute dès dimanche et «s'achève le plus vite possible». «Si ce n'est pas le cas d'ici une semaine, je ferai en sorte que le dossier soit transmis au cabinet», a prévenu le Premier ministre. Des dizaines d'Israéliens s'étaient installés jeudi dans deux bâtiments qu'ils affirmaient avoir achetés dans le centre historique de Hébron. Leur arrivée a provoqué des heurts avec les Palestiniens et les maisons occupées ont été fermées. L'installation de juifs au milieu de la population palestinienne est extrêmement controversée, a fortiori à Hébron, poudrière du sud de la Cisjordanie où environ 500 colons vivent retranchés sous haute protection des forces israéliennes parmi 200 000 Palestiniens. Ainsi, non seulement Netanyahu, une fois encore, revient sur ses promesses faites aux Américains de tenter de calmer la situation, mais fait le jeu aujourd'hui des extrémistes israéliens qui se délectent certainement de la nouvelle montée de violence qui se prépare et qui risque de retarder indéfiniment une quelconque tentative de dialogue entre l'Etat hébreu et l'Autorité palestinienne. Reste à savoir si Netanyahu est prêt à commencer une nouvelle guerre pour s'assurer le pouvoir, au prix de milliers de vies, comme toujours palestiniennes. F. M.

Pakistan

## Les autorités envisagent d'armer les enseignants

Le principal Naveed Gul passe devant le garde armé à la grille avant de rejoindre son bureau, dans une école du nord-ouest du Pakistan. Pendant que des élèves révisent dehors, il glisse une main sous son pull et en tire un pistolet. «C'est un M20», explique-t-il, «il est fabriqué en Chine et fonctionne parfaitement».

Au Pakistan, le débat sur le port d'armes par des enseignants en classe a resurgi après l'attaque meurtrière des talibans contre une université, au cours de laquelle un professeur de chimie, Syed Hamid Husain, a ouvert le feu sur les assaillants.

Des étudiants ont raconté comment ce jeune père de deux enfants avait été tué alors qu'il tentait de les protéger durant l'attaque qui a fait 21 morts à l'université Bacha Khan, dans la province de Khyber Pakhtunkhwa.

Les enseignants de cette province avaient reçu l'autorisation de porter des armes après un massacre perpétré par les talibans dans une école de Peshawar, la capitale provinciale, en 2014.

Dans l'école primaire publique Akhunabad, également située à Peshawar, c'est dans le tir de son bureau que M. Gul garde son pistolet. La présence d'armes à l'école le rassure. «Si vous avez des armes avec vous, vous pouvez riposter», assure-t-il. L'homme aux moustaches soignées a déjà en tête le scénario. «Si un terroriste rentre et que je suis assis ici, je sors aussitôt mon pistolet», dit-il, mimant le geste. «Je m'abrite ici, et je peux faire feu sans paniquer». Selon des psychologues récemment interrogés par l'AFP au sujet des fusillades à répétition dans

des écoles américaines, le stress post-traumatique peut entraîner un type de vigilance excessive, proche de la paranoïa. Mais pour M. Gul, c'est une question de réalisme. L'enseignement est depuis des années la cible des insurgés au Pakistan, de la tentative d'assassinat de la lycéenne Malala Yousafzai dans la vallée de Swat en 2012, à l'attaque de l'université mercredi, en passant par le massacre de 150 personnes, en majorité des élèves, à Peshawar fin 2014.

Vendredi, la faction des talibans responsable de l'attaque contre le campus de Bacha Khan a menacé de s'en prendre à d'autres établissements scolaires, les qualifiant de «pouponnières» formant les «gens défiant la souveraineté d'Allah».

«Je veux me protéger et protéger mes élèves», souligne M. Gul.

Le porte-parole des autorités provinciales, Shaukat Yousafzai, souligne qu'avec 68 000 écoles et seulement 55 000 policiers au Khyber Pakhtunkhwa, le gouvernement ne peut pas assurer la sécurité, et a donc cédé aux demandes en autorisant les enseignants à porter une arme. «Il n'y a pas de mal à l'utiliser en cas d'attaque», estime M. Yousafzai. Mais pour Saad Khan, un expert en sécurité basé à Peshawar, autoriser les armes à l'école est «stupide» et augmente le risque d'accident en cas de dispute entre jeunes surexcités. Cet officier retraité en appelle à plutôt s'attaquer aux racines de la violence et à muscler la campagne nationale contre l'extrémisme, jugée trop timide, notamment dans le domaine de l'éducation. «Faisons-en des hommes lettrés», réclame-t-il. C'est

justement ce qu'était le professeur Syed Hamid Husain, tué lors de l'attaque de Charsadda. Jusqu'à récemment, ce brillant universitaire se disait fier d'enseigner dans un établissement portant le nom d'un pacifiste (celui de l'homme politique et poète contemporain Bacha Khan, NDLR).

Son grand frère Sajjad est fier de lui. «On ne sait pas d'où lui est venu tout ce courage», assure-t-il à l'AFP devant la demeure familiale à Swabi, son neveu de trois ans dans un bras et une photo du père de l'enfant dans l'autre.

Le massacre de dizaines d'élèves par les talibans à Peshawar fin 2014 avait cependant transformé son frère, jadis «doux», en quelqu'un d'un peu plus «cruel», selon Sajjad. «Il disait qu'il ressentait un tremblement à l'intérieur (...) qu'il fallait faire quelque chose».

Si la question du port des armes déchire les Etats-Unis, entre le durcissement prôné par Barack Obama, et la demande de certains Républicains d'autoriser des armes dans les écoles, la polémique semble quasi-inexistante au Khyber Pakhtunkhwa.

Parents comme élèves soutiennent avec une unanimité étonnante le fait d'armer les enseignants. «Ils peuvent se battre et tuer peut être deux, trois ou quatre personnes», souligne Ehsanullah, dont le fils étudie à l'école Akhunabad.

«Quand ils [les assaillants, NDLR] viendront, notre maître les attaquera», assure Shafey Hussain, un élève de 10 ans, anticipant une attaque avec une effrayante certitude. «Nous n'avons peur de personne».





«Cheval, des hommes et des traditions»

# Le photographe Nadjib Rahmani expose à Alger

■ Les clients de l'hôtel Sofitel à Alger peuvent apprécier les œuvres artistiques du photographe Nadjib Rahmani. Il s'agit d'une exposition de photos intitulée «Cheval, des hommes et des traditions». Cette exposition est dédiée à la fantasia, à l'élevage de chevaux ainsi qu'à l'artisanat qui gravite autour de cet art traditionnel équestre du Maghreb.



Ph. DR

Par Abla Selles

Une exposition de photographie d'art intitulée «Cheval, des hommes et des traditions», dédiée à la fantasia, à l'élevage de chevaux et à l'artisanat qui gravite autour de cet

art traditionnel équestre du Maghreb, a été inaugurée samedi à Alger par le photographe Nadjib Rahmani.

Organisée dans le hall de l'hôtel Sofitel à Alger, cette exposition se veut une suite du travail de l'artiste sur la fantasia exposé en février 2013 et qui

s'intéressait à la beauté des cavaliers et des chevaux barbes, toutes prises dans la wilaya de Relizane à l'occasion du festival national de la fantasia. Par ces nouvelles œuvres, l'objectif de Nadjib Rahmani s'est focalisé sur l'ambiance régnant dans les campements

installés aux abords espaces où devait se dérouler la fantasia, invitant ainsi le visiteur à plonger dans cet univers si peu connu. Les photographies de Nadjib Rahmani restituent également une grande harmonie et un parfait équilibre entre les cavaliers et leurs montures, en plus de faire découvrir cette grande fête populaire, répandue dans les Hauts Plateaux, axée sur le cheval et consistant en une compétition équestre entre les éleveurs et cavaliers, rivalisant de costumes et d'ornements en cuir. Ce travail est motivé par une volonté d'«assurer la pérennité» de cet art ancestral et d'appeler l'attention du visiteur sur l'avenir de l'élevage du cheval barbe – une race locale de chevaux – et des risques de sa disparition ainsi que des métiers qui y sont liés, explique Nadjib Rahmani.

Cette exposition est également une invitation à découvrir l'univers de l'équitation traditionnelle, qui se révèle sous l'objectif du photographe être un art à part entière que les détenteurs sauvegardent avec beaucoup de fierté.

Dans la présentation de ses œuvres, l'artiste a choisi de

dévoiler des photographies en noir et blanc afin de «focaliser l'œil du visiteur sur les émotions, d'aller à l'essentiel pour éviter que le regard ne se disperse dans les lumières, couleurs et contrastes», explique-t-il.

Composée d'une cinquantaine de clichés, l'exposition se poursuit jusqu'à fin mars.

A.S.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

**Centre culturel Mustapha-Kateb**

**Jusqu'au 30 janvier :** Exposition d'arts plastiques «La note bleue» de l'artiste Samia Boumerdassi

**Ezzouar Galerie du Centre commercial et de loisirs de Bab-Ezzouar**

**Jusqu'au 28 janvier :** Exposition de l'artiste Jaoued Gassouma

**Galerie d'arts Sirius**

**Jusqu'au 31 janvier :** Exposition de peinture «Sirocco» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

**Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger**

**Jusqu'au 11 février :** Septième Festival international de l'art contemporain (Fiac). Avec la participation de

Clémentine Carsberg (France), Patrick Altes (France), Patrick Maïssa (France), Francisco Javier Ruiz Carrasco (Espagne), Yannis Stefanakis (Grèce), Paul Alden Mvoutoukoulou (Congo), Gastineau Massamba Mbongo (Congo), les artistes algériens Fatima Bouziane, Slimane Ould Mohand, Mohamed Skander

**galerie d'art Aïcha-Haddad**

**Jusqu'au 4 février :** Exposition de peinture par l'artiste Abdellah Belhaimer.

**Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi**

**Mercredi 27 janvier à 19h :**

Concert de l'Orchestre symphonique national algérien, sous la direction du maestro Volodymyr Sheiko et avec la participation exceptionnelle de Louiza Hamadi (piano), de la soprano Olha Fomichova et du ténor Dmytro Kuzmin.

**Jeudi 28 janvier à 19h :**

Concert du groupe mexicain CoraSon de Mexico, dirigé par Alejandro Pinto. Prix du billet : 500 DA.

**Théâtre régional de Constantine**

**Jeudi 28 janvier à 19h :** Concert de l'Orchestre symphonique national algérien, sous la direction du maestro Volodymyr Sheiko et avec la participation exceptionnelle de Louiza Hamadi (piano), de la soprano Olha Fomichova et du ténor Dmytro Kuzmin.

**Centre culturel Aïssa-Messaoudi**

**Jeudi 28 janvier à 19h :** Concert «Mélodies arabes et brise flamenco», par Cani Mirzo et Neïla Benbey (quartet). Entrée sur invitations disponibles au niveau de l'Institut Cervantès d'Alger et, ce, à partir du jeudi 21 janvier.

## «D'zair Art And Craft à Johannesburg»

### Des designers algériens exposent en Afrique du Sud

Treize designers algériens participent à l'exposition collective «D'zair Art And Craft à Johannesburg», prévue du 28 janvier au 3 avril prochain au Musée du design africain (Moad) dans la capitale de l'Afrique du Sud, selon le site Internet du musée.

Cette exposition mettra à l'honneur un art algérien qui tire sa particularité de la collaboration «entre artisans traditionnels et designers contemporains» en raison du «manque de capacités de fabrication (à échelle industrielle) de prototypes», explique-t-on dans la

présentation de l'évènement.

Organisée en partenariat avec l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) et conduite par le plasticien Hella Zoubir, cette exposition réunit des designers dont le travail avait été montré à l'occasion d'expositions similaires organisées en Algérie, en France et aux Emirats arabes unis. C'est le cas par exemple de Leïla Mammeri et de Mourad Krinah qui avaient pris part en 2013 à l'exposition «Designers algériens» organisée à Paris puis à Alger, ou

encore de Mourad Ourad et de Walid Bouchichi qui avaient exposé au Musée d'art moderne et contemporain d'Alger (MaMa), sous la direction du même commissaire.

Ouvert en 2013 dans une bâtisse de 1930 de la banlieue de Johannesburg, le Moad et le premier musée en Afrique totalement dédié au design.

Fermé pour des travaux de restauration, il rouvrira le 28 janvier à l'occasion du vernissage de l'exposition algérienne. **M.K.**

## Archéologie

### L'ensemble archéologique de fortification d'Oran bientôt classé

Des démarches sont en cours pour classer, patrimoine national matériel, un ensemble archéologique du système de fortification de la ville d'Oran datant des 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles, a-t-on appris auprès de l'antenne d'Oran de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés.

Un dossier complet sur le système de fortification de la ville d'Oran a été élaboré par une équipe composée d'archéologues, de géologues, d'historiens, d'architectes et d'archivistes, a indiqué le responsable des sites archéologiques à l'antenne précitée.

Le dossier, enrichi par la direction générale de l'Office national de protection et de ges-

tion des biens culturels, a été présenté devant la commission nationale de classement des sites historiques et archéologiques au ministère de la Culture, a ajouté Ourabah Massinissa.

L'antenne précitée, sur ce dossier depuis plus de deux ans de recherche avec la contribution d'universitaires algériens ayant préparé des mémoires en Espagne, a œuvré à enlever certaines réserves formulées par la commission nationale de classement des sites historiques et archéologiques, a-t-il encore indiqué.

Le système de fortification ou de défense de la ville d'Oran durant les 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles, comporte un ensemble de sites

archéologiques remontant à l'occupation espagnole et les époques mérinide, ottomane et celle des Portugais et des Maltais, dont notamment Ksar Lamhal proche du site du Palais du Bey, a-t-on signalé.

Ces ensembles archéologiques sont constituées de murailles et de forteresses dont de celles de Beni Zeroual, de Sabbahia, de tours à l'instar d'El Hamri, de Santa Cruz, de Rosalcazar, de citadelles, de tranchées, de tunnels et de galeries souterraines reliant la ville d'Oran à son ancienne Casbah à hai Sidi El Houari.

Le responsable a fait savoir que toutes les études et recherches historiques et archéologiques confirment que

la ville d'Oran est considérée comme la ville méditerranéenne la plus fortifiée disposant du fort de Rosalcazar situé à proximité du site archéologique du Palais du Bey couvrant une superficie de plus de 6 hectares.

La proposition de classement de l'ensemble archéologique du système de fortification de la ville d'Oran intervient en prévision des Jeux méditerranéens que la ville s'appête à abriter en 2021.

Par ailleurs, l'antenne d'Oran de l'Office national de gestion et d'exploitation de biens culturels protégés compte proposer le classement des canons situés aux brise-lames dans la pêcherie d'Oran comptant 49 remontant à l'époque de l'occupation espagnole. **F.H.**

## Coup-franc direct

### La responsabilité des médecins de clubs

Par Mahfoud M.

**L'**attaquant du Mouloudia d'Alger, Merzougui, risque une peine de deux ans après avoir été contrôlé positif à une substance interdite prise par automédication. Ainsi, il aurait pris cette substance pour tenter de soigner une grippe, pouvoir être d'attaque et jouer un des matchs avec son équipe. Le joueur a, en outre, souligné que cela s'est fait avec le consentement du médecin du club qui lui aurait autorisé à le prendre. La responsabilité du médecin est également engagée et s'il y a sanctions, elles devraient toucher aussi ce dernier. Les médecins du club ont pris l'habitude de ne pas assumer totalement leurs responsabilités et de se désengager, alors qu'ils sont chèrement payés pour s'occuper de tout ce qui a trait à la santé des joueurs et même à leur hygiène de vie. Les médecins sont même habilités à s'occuper des repas que les joueurs prennent quotidiennement et de leur comportement en dehors des stades qui pourrait influencer sur leur vie de sportif étant donné les conséquences sur leur forme physique qui devrait être au top. Les médecins ont un grand rôle à jouer dans chacun des clubs et surtout dans ceux dits professionnels où le joueur doit être régulièrement suivi. **M. M.**

### Eliminatoires CAN 2017 U20 L'EN en stage à nouveau

**LA SÉLECTION** algérienne de football des moins de 20 ans a entamé dimanche un nouveau regroupement au Centre technique de Sidi Moussa (Alger), le 20<sup>e</sup> depuis que l'équipe a été prise en main par l'entraîneur Mohamed Mekhazni, il y a de cela une année. Au cours de ce stage, l'équipe nationale affrontera son homologue égyptienne en amical les 26 et 29 janvier au stade de Baraki (Alger) dans le cadre de la préparation des deux équipes en prévision des prochaines échéances officielles. «*Nous sommes dans la dernière ligne droite avant d'entrer dans le vif du sujet. Les deux matchs amicaux contre l'Egypte tombent ainsi à point nommé pour jauger nos capacités en vue de la compétition officielle*», a déclaré Mekhazni. En poste depuis une année, Mekhazni a organisé jusque-là «*pas moins de 20 regroupements*», a-t-il informé, ajoutant que tous ces stages lui ont permis d'arrêter l'effectif sur lequel il mettra lors des qualifications de la prochaine édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017). Le jeune technicien algérien déplore au passage les blessures contractées par certains de ses joueurs qui les ont privés des précédents stages et matchs amicaux. «*La majorité des joueurs qui souffraient de blessures ont réintégré l'entraînement avec nous. Il reste encore à récupérer le jeune attaquant du MC Oran, Benchaâ que je souhaite voir rétabli avant le premier tour des qualifications en mars prochain*». Le tirage au sort des éliminatoires de la CAN-2017 des U20 sera effectué le 5 février prochain à Kigali en marge du championnat d'Afrique des joueurs locaux (CHAN-2016), organisé au Rwanda du 16 janvier au 7 février.

### CAN 2016 de handball Ayoub Abdi se distingue

**AUTEUR** d'une prestation XXL, l'arrière du CRB Baraki, Ayoub Abdi, est, sans aucun doute, la révélation algérienne de ce début de coupe d'Afrique des nations de handball (CAN-2016) au Caire, démontrant d'énormes capacités de scorer pour mener son équipe à la qualification au Mondial-2017. Excellent lors de la victoire de l'Algérie face Maroc (27-22) avec 7 buts inscrits, le joueur, qui dispute sa première CAN à l'âge de 19 ans, a également été l'une des rares satisfactions de la défaite des siens face à l'Egypte en match d'ouverture (22-18). Titulaire au poste d'arrière aux côtés de Messaoud Berkous, Abdi s'est dévoilé grâce à ses énormes capacités de scorer et s'est imposé au fil des matchs comme une pièce maîtresse de l'effectif de Salah Bouchecriou. «*Je remercie le coach Bouchecriou de m'avoir fait confiance dès le début de la CAN en m'incorporant dans le sept de départ. Mes prestations démontrent que j'ai encore une marge de progression, à condition de travailler encore très dur pour atteindre le haut niveau*», a déclaré Abdi à l'APS. Revenant sur le parcours des Verts à la CAN, Abdi a estimé qu'après trois matchs disputés, l'équipe est en pleine progression malgré quelques lacunes qu'il faudra rectifier lors des pro-

chaines sorties des champions d'Afrique en titre. «*Comme vous pouvez le constater, l'équipe est composée de plusieurs jeunes joueurs dont je fais partie. Je pense qu'il faut continuer de travailler et le meilleur reste à venir*», a-t-il souligné. Concernant son rendement dans le «*groupe Algérie*», Abdi a avoué que ses belles prestations en ce début de CAN ont été possibles grâce essentiellement à l'apport de ses coéquipiers qui ont réussi à le mettre dans des conditions idéales pour scorer. L'arrière-droit du CRB Baraki a également fait savoir qu'il est en contact avec un club allemand pour un éventuel transfert la saison prochaine. «*C'est vrai que j'ai eu des contacts avec un club allemand en début de saison, mais pour l'instant le plus important est de rester concentré sur l'équipe nationale pour atteindre notre objectif et démontrer que je peux évoluer au niveau international*», a ajouté l'international de 19 ans. Outre l'émergence d'Abdi, la jeune génération de joueurs algériens convoqués par le coach Bouchecriou, à l'image de l'ailier Redoune Saker et du pivot Abderraouf Djallabi qui disputent également leur première CAN, est en train de démontrer que le handball national a encore de beaux jours devant lui.

## Ballon d'Or algérien 2015 Ryad Mahrez succède à Brahimi

■ *L'international algérien et joueur du club anglais de Leicester City, Ryad Mahrez, a succédé à son coéquipier de la sélection nationale, Yacine Brahimi, au palmarès du Ballon d'or algérien en recevant ce trophée, dimanche soir à Alger, suite au sondage organisé par les quotidiens sportifs «Le Buteur» et «El-Heddaf».*

Par Mahfoud M.

**M**ahrez a reçu sa récompense des mains de l'ancien joueur vedette de la sélection égyptienne de football, Mohamed Aboutrika, et de l'ancien international algérien Rabah Madjer. Heureux d'être honoré de la sorte, Mahrez a tenu à remercier les organisateurs de cette initiative et les invités qui ont partagé avec lui ces moments de joie. «*Je remercie Le Buteur et El Heddaf de m'avoir honoré. Je remercie tout le monde, en particulier tous ceux qui ont voté pour moi et tous les Algériens qui me soutiennent. Je rends hommage à ma famille et particulièrement à ma mère. Je dois encore progresser et continuer à travailler car je n'ai pas encore touché le sommet*», a-t-il déclaré juste après avoir reçu son trophée. Le suffrage du sondage des quotidiens sportifs «*Le Buteur*» et «*El-Heddaf*» a été effectué auprès des capitaines d'équipes, entraîneurs et présidents des clubs de la Division 1, du sélectionneur national, du capitaine de l'équipe nationale et des médias algériens. Plusieurs personnalités politiques et sportives ont assisté à la cérémonie qui s'est déroulée à l'Ecole d'hôtellerie de Ain Benian, au cours de laquelle plusieurs autres trophées ont été décernés. Deux prix spéciaux ont été attribués à la sélection nationale militaire, médaillée d'or aux Jeux mondiaux en Corée du Sud, et à la sélection olympique, qualifiée avec brio aux prochains Jeux olympiques JO-2016 de Rio de Janeiro. Le champion d'Algérie en titre, l'ES Sétif, a été distingué comme la meilleure équipe de la saison 2014-2015, alors que l'USM Alger a reçu un prix honorifique suite à son parcours en Ligue des champions d'Afrique où elle avait atteint la finale, perdue face au TP Mazembe de la RD Congo (aller 1-2, retour 2-0). Dans le registre



Consécration logique pour Mahrez

des trophées personnels, celui du meilleur gardien a été remis à l'international Mohamed Lamine Zemmamouche (USM Alger), alors que le Soulier d'or du meilleur buteur est revenu à Walid Derrardja (ex-MCE Eulma), auteur de 16 buts lors du dernier exercice, avant d'atterrir durant l'intersaison au MC Alger. Le défenseur international algérien R a m y B e n s e b a i n i (Montpellier/France) a reçu le prix de la révélation de l'année, alors que la distinction du meilleur espoir est revenue à Oussama Darfalou (ex-RC Arbaâ) qui porte actuellement les couleurs de l'USMA. Le titre du meilleur entraîneur est revenu à Abdelkader Amrani qui avait conduit le MO Béjaïa à remporter la Coupe d'Algérie 2015 aux dépens du RC Arbaâ (1-0). Le meilleur buteur en activité de

l'équipe nationale, Islam Slimani (Sporting Lisbonne/Portugal), auteur de 7 buts en 11 matchs durant l'année 2015 avec les Verts, a reçu, en son absence, le trophée du meilleur buteur de la sélection. Le prix du meilleur public en Algérie est revenu aux supporters de l'USM Harrach (Ligue 1/Algérie). L'ancien international algérien du MC Alger, Ali Benchikh a reçu un Ballon d'Or honorifique des années 1980 et 1990, des mains de son ancien président Abdelkader Drif. A la fin de la cérémonie, Mohamed Aboutrika a été honoré par Rabah Madjer pour l'ensemble de sa carrière, lui qui a grandement contribué à la consécration des Pharaons sur le plan africain pendant trois éditions de rang à la Coupe d'Afrique des nations : 2006, 2008, et 2010. **M. M.**

### Sporting Lisbonne Des clubs européens ont supervisé Slimani contre Paços de Ferreira

**P**lusieurs clubs européens ont envoyé des observateurs pour superviser l'attaquant international algérien, Islam Slimani, lors de la rencontre en déplacement de son équipe, le Sporting Lisbonne, contre Paços de Ferreira, samedi soir dans le cadre de la 19<sup>e</sup> journée du championnat de première division portugaise de football, rapporte dimanche la presse locale. Les observateurs de Manchester United, Liverpool, West Ham (Angleterre), Dortmund (Allemagne), l'Espanyol, le Celta Vigo, Grenade (Espagne), l'Atalanta, l'Udinese (Italie) et



Montpellier (France), étaient présents dans les tribunes du stade de Paços de Ferreira, indique le site électronique du journal spécialisé *A Bola*. Lors de cette partie soldée par la victoire des coéquipiers de Slimani (3-1), ce dernier s'est illustré par un doublé. Il a également délivré une passe décisive. Le meilleur buteur en activité de la sélection algérienne a porté à 16 son capital buts en championnat. Il pointe à la deuxième place au classement des buteurs de la «*Liga Nos*», derrière le Brésilien Oliveira Jonas (Benfica), auteur jusque-là de 19 réalisations.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Dans le sud-est et l'extrême ouest du pays

## Arrestation de dix criminels, narcotrafiquants et contrebandiers

**DIX CRIMINELS**, narcotrafiquants et contrebandiers ont été arrêtés dans le sud-est et l'extrême Ouest du pays et des quantités de kif traité ont été saisies, indique lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements relevant respectivement des secteurs opérationnels de Ouargla, de Biskra et d'El Oued/4<sup>e</sup> Région militaire ont arrêté, le 24 janvier 2016, deux criminels et saisi un pistolet automatique, une quantité de poudre noire, un véhicule tout-terrain, 298 kilogrammes de kif traité et un camion semi-remorque chargé de 17 700 unités de différentes boissons»,

précise la même source.

«De même, des éléments de la Gendarmerie nationale et en coordination avec ceux des Douanes algériennes ont arrêté, à Tlemcen/2<sup>e</sup> Région militaire, cinq narcotrafiquants et saisi 86,53 kilogrammes de kif traité et une quantité de 6 720 litres de carburants», ajoute le communiqué du MDN.

«Au niveau de la 6<sup>e</sup> Région militaire, un détachement relevant du secteur opérationnel de Tamanrasset a arrêté trois contrebandiers et saisi un véhicule tout-terrain, 15 détecteurs de métaux, 04 groupes électrogènes, un marteau piqueur et des téléphones portables», selon la même source.

Kamel L./APS

## Traitement de la leishmaniose cutanée

### Un médicament mis au point par des chercheurs à Biskra

UNE ÉQUIPE de chercheurs de l'université de Biskra vient de mettre au point un médicament pour le traitement de la leishmaniose cutanée et ses complications, a indiqué lundi à l'APS le D' Ahmed Farouk Bechar, responsable de cette équipe. «Des compétences algériennes exerçant au laboratoire de microbiologie sont parvenus, grâce à la collaboration technique d'établissements hospitaliers publics, à mettre au point un produit efficace à base d'extraits naturels de plantes», s'est réjoui le D' Bechar, rappelant que la leishmaniose cutanée était jadis appelée – cela

ne s'invente pas – «Clou de Biskra». Selon ce chercheur, le médicament en question a été éprouvé aussi bien pour le traitement de cette maladie due à un parasite unicellulaire transmis par des piqûres de phlébotome, que pour la réparation des stigmates que laisse cette infection cutanée sur la peau. Le D' Bechar a expliqué que le produit mis au point à l'université Mohamed-Khider de Biskra se présente sous la forme d'une pommade dermique que l'on utilise en applications locales sur les zones du corps touchées.

Salim Y.

## Oran/Psychotropes

### Ampleur du trafic de l'Ecstasy et du Rivotril

LE TRAFIC des psychotropes, notamment de types Rivotril et Ecstasy, est en «nette augmentation» à Oran, selon les chiffres communiqués lundi par les services de la sûreté de wilaya.

«Nous avons constaté une ampleur du trafic de psychotropes à Oran ces derniers temps, à voir le nombre d'affaires liées à ce trafic traitées par nos services durant l'année 2015», a souligné le chef de sûreté de wilaya, le contrôleur de police Salah Nouasri lors d'une rencontre avec la presse consacrée à la présentation du bilan des activités de la police d'Oran de l'année écoulée.

En 2015, les services de ce corps constitué ont saisi, lors d'opérations distinctes à Oran, près de 99 000 comprimés de psychotropes dont la majorité était de deux types, à savoir l'Ecstasy et le Rivotril, contre environ 12 000 en 2014, soit huit fois plus.

Des investigations pointues opérées par les services de police judiciaire d'Oran, notamment la brigade de lutte contre les stupéfiants, ont abouti à d'importantes affaires de démantèlement de bandes de trafic de psychotropes, dont certaines en possession d'armes blanches et à feu, a-t-il indi-

qué. «Face aux mesures de lutte draconiennes contre le trafic de cannabis (kif traité), le trafic des stupéfiants à Oran s'est orienté beaucoup plus vers les psychotropes», a déclaré le même responsable, notant le caractère du trafic de ce type de drogue légère.

A ce titre, le bilan fait état d'une nette régression du trafic de kif traité avec une saisie globale annuelle de moins de 5 quintaux, alors que les saisies de cette substance en 2014 ont dépassé la quantité de 22 tonnes.

«Cette année, nous avons insisté sur la neutralisation des bandes de malfaiteurs activant dans le trafic de la drogue», a souligné M. Nouasri mettant l'accent sur l'importance des résultats obtenus sur la base d'une meilleure exploitation du renseignement criminel.

Selon le même bilan, 1 023 personnes ont été arrêtées dans des affaires liées aux stupéfiants, dont plus de 220 impliquées dans la vente de la drogue. En 2014, environ 800 individus ont été arrêtés dans le cadre de la lutte contre les stupéfiants.

Hani Y.

## SÈME ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION ÉGYPTIENNE



Djalou@hotmail.com

## Hausse du ticket de transport à Bouhamza

### Des citoyens coupent le passage aux transporteurs

■ Des dizaines de citoyens de la commune de Bouhamza ont coupé très tôt hier matin la route pour empêcher le passage des transporteurs de voyageurs à qui ils reprochent d'avoir pris en solo l'initiative d'augmenter le prix du ticket de transport vers la commune d'Akbou.

Par Hocine Cherfa

Les citoyens ont fermé le CW35 qui traverse aussi la commune d'Amalou de 5h du matin jusqu'à midi, heure où les autorités locales ont pris l'initiative de se déplacer sur les lieux et les inviter à une réunion avec les transporteurs afin de trouver une

solution qui pourrait satisfaire les deux parties. Selon l'adjoint au maire, Idir Ait Did «une réunion a été convoquée à 14h où il est question pour nous de discuter avec les deux parties et d'exhorter les transporteurs à revenir sur leur décision, une décision prise sans consulter personne et sans aviser la direction des transports de wilaya apte à s'y prononcer». «Nous allons expliquer aux transporteurs les procédures à suivre pour adopter ce genre de décision», dira notre interlocuteur. Et d'ajouter: «Nous allons aussi parler de l'organisation du transport dans la commune et surtout des horaires des départs et des arrivées afin de mettre fin à l'anarchie». «Le prix du ticket de transport est porté de 60 à 80 DA par les transporteurs qui avaient déjà augmenté le tarif et nous les avons laissés faire mais, cette fois-ci, c'en est trop», lance un manifestant. Pour leur part, les transporteurs estiment que «cette augmentation est nécessaire pour leur survie», puisque «ils font face à de multiples problèmes», expliquent-ils. «La cause n'est pas liée seulement à la hausse des tarifs des carburants mais, au parcours que nous faisons qui est distant de 30 km et aussi de l'état délabré de la route par endroit, de la pente, de

la cherté des pièces de rechange et autres charges dont les impôts, le prix de la vignette auto, etc...», dira un transporteur pour justifier cette hausse qui a provoqué une levée de boucliers. «Certains risquent de mettre la clef sous la paillason si la situation continue ainsi», ajoute-t-il. Il y a lieu de rappeler qu'avant, les habitants de Bouhamza, des habitants de plusieurs localités de la wilaya de Béjaïa dont ceux de Tifra et Darguina, avaient observés des actions similaires pour dénoncer la majoration des prix du transport de voyageurs. A noter que des habitants de la cité Soummari ont observé hier un rassemblement de protestation devant le siège de la wilaya. Ils ont interpellé les autorités locales et de wilaya afin de tenir les engagements pris il y a de longs mois et les relouer. Ils ont demandé «la distribution des logements réalisés près de la cité les Eucalyptus», car disent-ils, «le programme qui devait être lancé à Sid-Boudrahem n'a pas encore commencé». Les protestataires n'ont pas manqué de développer l'état qualifié de «lamentable» dans lequel ils vivent avec leurs familles depuis des années.

H. C.